

Comment décarboner le secteur de la pêche en Europe ?

12 juillet 2023

En juin 2023, le *think tank* du Parlement européen a publié [une étude](#) sur la décarbonation du secteur de la pêche, centrée sur l'efficacité énergétique et l'usage d'énergies alternatives pour les navires. L'étude recommande diverses mesures (figure ci-dessous), parmi lesquelles la mise en place d'infrastructures et d'équipements adaptés aux carburants alternatifs, dans les ports et sur les navires. Les auteurs soulignent aussi la nécessité de pleinement mettre en œuvre la législation existante : article 17 de la Politique commune de la pêche (PCP) sur la répartition des quotas (meilleur équilibre avec la pêche artisanale, respect des objectifs environnementaux et sociaux), promotion d'engins économes en carburant, réduction de la surcapacité des navires, reconstitution des stocks de poissons. Ils invitent aussi à développer des incitations économiques (taxe carbone, suppression des exonérations fiscales sur les carburants) et à interdire l'usage d'énergies fossiles dans tous les secteurs maritimes d'ici 2050. Selon les auteurs, l'augmentation des coûts engendrée par la majorité de ces mesures, à court terme (5 ans), doit être comparée avec les gains économiques à long terme de la transition. D'autant que des mesures de compensation pourraient accompagner les pêcheurs.

Synthèse des mesures pouvant être adoptées pour décarboner le secteur de la pêche, classées en fonction de leur potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de leur coût

Source

e : Parlement européen

Source : [Parlement européen](#)

Greenhouse gas
reduction
potential

